

RETOUR SUR LA JOURNÉE DE RENTRÉE SOCIALE

Mercredi 3 octobre 2022 - SALONS DE L'AVEYRON

Personnes accompagnées Professionnels Associations

20 ANS DE LA LOI 2002-2 LIBÉRONS TOUS LES POUVOIRS D'AGIR !

Avec le soutien du Club des partenaires





A l'occasion des 20 ans de la loi 2002-2, l'Uriopss Île-de-France a souhaité réunir, lors de sa Journée de rentrée sociale, le lundi 3 octobre 2022 ses adhérents sur la thématique suivante
« Personnes accompagnées – Professionnels – Associations – Les 20 ans de la loi 2002-2 - Libérons tous les pouvoirs d'agir ! ».

Lors de cette journée, nous avons souhaité montrer concrètement et avec conviction comment les associations des secteurs de la santé, du social, du médico-social agissent au quotidien auprès des plus fragiles.

L'Uriopss défend le projet d'une société inclusive francilienne et solidaire centré sur les droits des personnes vulnérables et leur pouvoir d'agir. Pour cela, nous défendons trois approches complémentaires :

Rendre effectif le pouvoir d'agir des personnes accompagnées

Développer un environnement de travail capacitant pour les professionnels

Défendre la liberté d'initiative associative, alors que le cadre d'exercice est de plus en plus contraignant au plan administratif et budgétaire.

Après un bilan de la loi 2002-2 et de ses perspectives, les participants - adhérents, personnes accompagnées, étudiants, personnes en recherche d'emploi, partenaires et invités - ont été amenés à partager lors d'ateliers des réflexions, des pratiques de terrain afin d'élaborer des propositions concrètes pour renforcer le pouvoir d'agir des personnes accompagnées, des professionnels et des organisations.

DÉROULÉ DE LA JOURNÉE

MATIN

8h30 / Accueil des participants

9h30 / Discours introductif

9h45 / Table ronde- La loi 2002-2 20 ans après : bilan et perspectives

10h45 à 11h / Discours du président de l'Uriopss

11h00 à 11h30 / Pause village réseau avec les membres du Club des partenaires

11h30 – 13h00 / Les ateliers

Atelier #1 Les Personnes accompagnées : rendre effectif le pouvoir d'agir des personnes accompagnées

Atelier #2 Les Professionnels : quel pouvoir d'agir pour les professionnels ? Quelles évolutions du cadre et des conditions d'exercice depuis la loi 2002-2 ?

Atelier #3 Structures gestionnaires : Pouvoir d'agir des associations, de quoi parle-t-on et comment le développer ?

13h00 – 14h00 déjeuner

APRES-MIDI

14h00 - 14h15 Discours du président de l'Uriopss Île-de-France

14h15 - 15h00 - Remise des prix de l'appel à posters avec le concours du Club des partenaires de l'Uriopss Île-de-France

15h00 - 16h30 - Restitution des ateliers - Table ronde et échanges en réaction aux restitutions des ateliers

16h30 - Discours de clôture

SOMMAIRE

DISCOURS D'OUVERTURE CLAIRE PARDOEN, DIRECTRICE DE L'URIOPSS ÎLE-DE-FRANCE	04
DISCOURS DU PRÉSIDENT DE L'UNIOPSS DANIEL GOLDBERG	06
DISCOURS DE LA PRÉSIDENTE DE L'URIOPSS ÎLE-DE-FRANCE BRIGITTE VIGROUX	08
TABLE RONDE	10
ATELIERS ET RESTITUTIONS	15
APPEL À POSTERS REMISE DES PRIX	22
CLÔTURE	27
LE VILLAGE RÉSEAU	28

EXTRAITS DU DISCOURS D'OUVERTURE DE LA DIRECTRICE



Claire Pardoën, directrice de l'Uriopss Île-de-France

Bonjour à toutes et tous, chers adhérents, chers partenaires,

Je suis très heureuse de vous accueillir pour cette Journée de rentrée sociale 2022, dédié au pouvoir d'agir et je vous remercie de votre présence.

Inévitablement, vous vous en doutez, nous allons aujourd'hui regarder un peu en arrière, interroger le chemin parcouru depuis 20 ans.

Nous nous interrogerons aussi sur ce qu'est le pouvoir d'agir, ce que cela recouvre comme réalité aujourd'hui.

Et nous vous proposerons de nous projeter, ensemble vers l'avenir en identifiant d'éventuelles marges de progression et des actions qui pourraient nous y conduire.

Il y a 20 ans donc, une loi majeure pour la reconnaissance des droits des personnes accompagnées, et pour l'évolution de nos secteurs d'activité, était promulguée : la loi du 2 janvier 2002, rénovant l'action médico-sociale et sociale.

Cette loi est structurée autour de quatre axes, quatre ambitions : renforcer les droits des usagers, élargir les missions de l'action sociale, mieux organiser et coordonner les différents acteurs médico-sociaux et sociaux et améliorer la planification.

Dans la pratique, ce texte a apporté de nombreux changements dans la vie des structures qui accueillent, accompagnent et soignent les personnes en situation de fragilité : le conseil de la vie sociale, le projet d'établissement / projet de soins, le dossier unique de l'utilisateur etc.

Depuis, nous nous sommes aussi beaucoup interrogés sur la sémantique.

Et ce n'est pas anodin car la sémantique reflète nos croyances, nos dispositions intellectuelles et même si les débats ne sont pas arrêtés, nous sommes de plus en plus nombreux à être vigilants à ne pas – dans notre langage quotidien - définir une personne par les dispositions physiologiques ou sociales qui la caractérise : on préférera par exemple parler de situation de précarité, de handicap plutôt que de personne précaire ou handicapée.

Mais tout n'est pas si simple, et j'entendais encore récemment Véronique Fournier sur France Inter, nous parler des « vieux » et affirmant que « les nommer, et se nommer ainsi c'était une façon de définir de quoi, de qui et d'où on parle et donc de pouvoir mieux porter la parole et les besoins de ces vieux ».

Pour parler des personnes, on utilise les termes usager, bénéficiaires, personnes accompagnées, accueillies, soignées, concernées, patients, client . Et pour définir la place qui doit être la leur dans leurs choix de vie, on parle de participation, co-construction, placer ou replacer l'utilisateur au centre, autodétermination, empowerment ou encore pouvoir d'agir.

Alors pourquoi choisir la notion de pouvoir d'agir pour notre journée de rentrée sociale ?

Parce qu'il nous a semblé que le pouvoir d'agir était à la fois un prérequis à l'action libre, autodéterminée, une définition de cette liberté, et son inscription dans un environnement qui – pour que le pouvoir d'agir – puisse s'exprimer et s'exercer, se devait d'être capacitant, c'est-à-dire que l'environnement doit permettre à ce pouvoir d'agir d'être.

Il y a donc possiblement une dimension de construction de cette capacité qui relève de l'acquis et des possibles interactions qui y concourent, une dimension propre à l'être, à l'individu, et une dimension liée à son environnement.

Parmi mes récentes lectures, je suis tombée sur un article de 2006 de Bernard Vallérie et Yann Le Bossé qui donne la définition suivante du pouvoir d'agir : « La notion de « pouvoir d'agir » désigne la possibilité de mener à terme un changement souhaité et défini par la personne concernée et ne doit pas être confondue avec l'exercice d'un pouvoir sur autrui ».

Ailleurs dans le texte, les auteurs disent également : « l'exercice d'un pouvoir d'action dépend à la fois des opportunités offertes par l'environnement (cadre législatif, contexte politique, ressources etc.) et des capacités des personnes à exercer ce pouvoir (compétences, désir d'agir, perception des opportunités d'action, etc.). »

Or, dans nos secteurs d'activité, les professionnels assurent un rôle et assument une responsabilité. Celle de média / de médiateur / de facilitateur auprès des personnes concernées.

Cette médiation et cette facilitation vise in fine le rétablissement ou le renforcement de l'autonomie, de l'inclusion des personnes confrontées à une vulnérabilité, une fragilité, une difficulté, une différence. Et le développement du pouvoir d'agir est un moyen essentiel.

Voilà pourquoi aujourd'hui nous allons réfléchir ensemble autour de cette notion.

Et du pouvoir d'agir pris dans cette conception que j'ai introduite, à savoir l'interdépendance entre le pouvoir d'agir des personnes concernées, le pouvoir d'agir des professionnels et le pouvoir d'agir des organisations.

C'est un parti pris engagé, qui affirme que les actions et les évolutions de l'un a des conséquences et des impacts sur l'autre. Et réciproquement.

Vous retrouverez donc dans le programme de la journée ce triptyque. Et c'est pourquoi nous affirmons avec le titre de notre Journée de rentrée sociale notre intention de « Libérer tous les pouvoirs d'agir ».

Pour que cette notion ne soit pas un vain mot, nous avons ouvert cette journée **largement et gratuitement aux personnes concernées et à leurs proches, ainsi qu'aux peut-être futurs collègues que sont aujourd'hui les étudiants et les personnes en recherche d'emploi.**

J'en profite ici pour présenter et remercier **Carole Le Floch, notre Grand Témoin**, qui nous accompagnera toute la journée, au titre de son savoir expérientiel et professionnel.

Cette journée sera animée par **Antoine Janbon, journaliste à l'Uniopss**, que je remercie vivement pour sa disponibilité et ses facultés d'écoute et d'adaptation... Oui j'ai dit « adaptation ».

Car comme toute l'équipe de l'Uriopss, pour préparer cette journée, nous sommes sortis de notre zone de confort. Et nous allons vous inviter à peut-être faire de même.

En adéquation avec notre projet stratégique 2021-2024, nous avons souhaité repenser le format de cette Journée de rentrée sociale et en faire une journée innovante et expérimentale.

Cette journée sera émaillée du travail de facilitation graphique et de synthèse de l'équipe de Facilitons Demain, grâce au concours de Fanny Monod – Mitrev, Julie Lafforgue et Mélanie Lacayrouse.

Les ateliers que nous vous proposons au cours de cette journée ont vocation à nous permettre et à vous permettre de vous rencontrer, d'échanger sur vos pratiques, vos projets. Ce sont aussi des espaces destinés à la co construction, à la co-production de pistes de travail pour la suite.

Cela suppose que chacun se permette quelques souplesses par rapport au cadre traditionnel d'une journée de colloque et que nous nous engagions ensemble, pour parvenir à un résultat !

Nous avons bien quelques idées du résultat possible :

- un **plaidoyer sur le pouvoir d'agir** des différentes parties prenantes à défendre devant les pouvoirs publics,
- un plan d'action pour l'Uriopss, avec **de nouvelles prestations pour vous accompagner au quotidien**,
- des **idées concrètes et pistes de travail** avec lesquelles vous pourrez rentrer chez vous ou dans vos établissements,
- Ou simplement une occasion de se rencontrer ou de faire le plein d'énergie.

Dans tous les cas, **cette journée sera ce que nous en ferons collectivement**. Comme votre Union régionale. Alors n'hésitez pas à participer, à nous challenger et à proposer.

Les temps intercalaires auront aussi une saveur particulière.

Nous aurons en milieu de matinée, un discours du nouveau Président de l'Uniopss, bien connu en Île-de-France : Daniel Goldberg. Daniel était le président de l'Uriopss Île-de-France depuis près de 4 ans, et je profite de l'occasion pour saluer son engagement au niveau de notre Union régionale.

Notre réseau a par son intermédiaire trouvé une voix forte pour faire entendre les intérêts des personnes les plus vulnérables. Et je me réjouis de la poursuite de ce travail et de son engagement au niveau national.

En début d'après-midi, nous accueillerons à la tribune **Brigitte Vigroux**, également bien connue en Île-de-France puisque ayant exercé la fonction de Directrice Générale de la Société Philanthropique adhérente de longue date, et vice-présidente de l'Uriopss.

Je remercie l'ensemble des membres du Club des partenaires pour leur contribution à l'organisation de cette journée. Ils contribuent également au développement de l'expertise de nos adhérents en participant à nos différents événements, au modèle économique de l'Uriopss IDF et soutiennent parfois aussi directement les initiatives de nos adhérents comme au travers de l'appel à posters

Je conclurai en remerciant vivement l'équipe de l'Uriopss Île-de-France mobilisée chaque année pour faire de cet événement une réussite

EXTRAITS DU DISCOURS DU PRÉSIDENT DE L'UNIOPSS



Daniel Goldberg, président de l'Uniopss

Mesdames, Messieurs,

En me confiant la présidence de notre Union Nationale, je mesure pleinement la confiance qui m'a été donnée et la responsabilité qui m'incombe à présent. Elle m'honore et elle m'engage.

J'ai découvert, en près de 4 ans à la tête de l'Uriopss Île-de-France, petit à petit, des secteurs que je ne connaissais pas du tout, d'autres sur lesquels mes responsabilités passées me donnaient plus d'assurance. J'ai surtout rencontré **des professionnels passionnés, exigeants, engagés, aux valeurs solidement ancrées.**

Je tire de ces années des convictions assez arrêtées : tout d'abord, le fait que **notre force repose sur 3 pieds qui font un tout - l'Uniopss, les Uriopss et les Adhérents - et ce trépied permet une assise forte pour tout le secteur non lucratif.**

Si nous baissions la garde ou si notre reconnaissance faiblissait, cela transformerait profondément la place et le rôle de tout le secteur associatif des solidarités et de la santé.

L'Uniopss, c'est aussi une lecture de la société telle qu'elle est et de ses enjeux. La période nouvelle qui s'ouvre - nouveau quinquennat, nouvel équilibre politique, nouveau gouvernement - est aussi celle où l'ensemble de la population a intégré personnellement, pour soi même comme pour son entourage proche la généralisation de nos vulnérabilités. Des vulnérabilités sociales, environnementales, sanitaires et démocratiques avec la guerre en Ukraine notamment. Des vulnérabilités qui peuvent nous toucher toutes et tous, qu'elle que soit notre condition et notre assise sociale.

Le fait que chacun ait pris conscience de sa propre vulnérabilité est un phénomène nouveau qui pèse sur l'équilibre social de notre pays. C'est donc à la société de s'adapter à ce nouveau temps, à ces nouveaux défis. Nous vivons donc **le temps des transitions environnementales, sociales (inflation, énergie) et citoyennes** avec une volonté de réappropriation de son pouvoir d'agir sur sa propre destinée et celle du pays.

La question posée, là aujourd'hui devant nous, n'est pas de savoir si elles vont avoir lieu, mais de savoir si nous allons les prévoir et accompagner plutôt que subir.

Dans ce contexte, le rôle de l'Uniopss est d'être à la fois **phare et balise : phare pour éclairer le débat et balise pour qu'il ne dérive pas vers des solutions individualistes ou autoritaires** qui mèneraient à l'impasse.

Nous le faisons à partir de ce qui est notre porte d'entrée immuable dans tous les débats : les droits fondamentaux des personnes, en particulier celles qui sont fragiles et/ou vulnérables, la reconnaissance de leurs besoins et de leur pouvoir d'agir. C'est à partir de cela que nous voulons peser pour que les politiques publiques soient adaptées à ces droits et à ces besoins, dans la maîtrise individuelle des parcours de vie.

Ainsi, nous ne défendons pas les associations en tant que telles, mais le modèle associatif - non lucratif donc, faut-il le répéter, et cette non lucrativité est une force - car il apporte des réponses de proximité, adaptées et efficaces qu'ont renoncé à fournir eux mêmes les acteurs publics - l'État et départements - et qu'est incapable de fournir le secteur privé lucratif, trop souvent perdu dans la recherche du profit maximal le plus rapide.

C'est aussi pour cela aussi que nous ne sommes pas un syndicat professionnel. Et donc, nous agissons comme des acteurs privés indépendants, des entreprises sociales et solidaires.

Comme les autres, nous sommes des entreprises, mais nous ne sommes pas des entreprises comme les autres, nous qui portons dans de nombreux champs la responsabilité concrète des politiques publiques.

De ce fait, comme d'autres, nous sommes des associations, mais nous ne sommes pas des associations comme les autres.

Vulnérabilités généralisées, temps des transitions, droits fondamentaux des personnes, innovation économique et sociale par la non lucrativité : cette lecture et cette direction constituent **un projet pour la société toute entière, celle d'une France résolument humaine.**

Le pays a besoin de notre grande fédération des solidarités et de la santé. Il nous faut être fier de ce réseau interprofessionnel et interfédéral indispensable que constituent l'Uniopss et les Uriopss, avec leurs adhérents nationaux et régionaux qui correspond aux enjeux du moment. Indispensable depuis tant d'années par son périmètre, sa force d'analyse et de propositions, ses actions au plus proche du terrain comme auprès des décideurs nationaux.

Il nous faut obtenir la reconnaissance de ce que nous sommes : des associations sans lesquelles il n'y aurait pas de politiques publiques dans bien des domaines.

Cela se traduirait concrètement par des enfants en bas âge non accueillis, des mineurs à protéger livrés à eux-mêmes et à leur famille, cela malgré les préjudices subis, des personnes malades non soignées, des personnes en situation de handicap pas ou peu accueillies et accompagnées, des femmes victimes de violences sans réponses à leurs souffrances, des femmes et des hommes en perte d'autonomie livrées à la seule loi du marché dont on a vu les scandales récents, des personnes en situation d'exclusion, en grande pauvreté non défendues dans leur dignité et leurs droits, un système d'hébergements et de logements accompagnés sans moyens humains et organisationnels, des mineurs délinquants non « rattrapés » pour ce qu'ils portent comme avenir possible, des jeunes formés au soin uniquement dans des organismes mus par la seule rentabilité.

C'est pour tous ceux là et pour toutes celles-là que nous nous mobilisons, que nous nous sommes individuellement engagés, professionnellement dans des métiers qui ont du sens ou bénévolement pour donner de notre temps et de notre énergie, en lieu et place des pouvoirs publics.

Cela demande du respect et de la considération, et non pas l'aumône de revalorisations de circonstances qu'il faut sans cesse quêmander.

Dans cette nouvelle période qui s'ouvre pour les politiques publiques, les acteurs associatifs doivent aussi se mettre en situation de mieux faire entendre leur voix.

Aucun sujet interdit : nous agissons à 360° pour les solidarités et la santé. C'est pour cela que, depuis deux ans au moins de manière visible, nous nous sommes saisis de la question de la pénurie des métiers de l'Humain.

Nous savons ici que les avancées s'obtiennent rarement seulement dans des réunions feutrées dans les ministères.

C'est pour cela que, comme nous l'avons fait en 2020, en 2021, depuis le début 2022, nous nous sommes engagés lors de la mobilisation du 28 septembre autour de cinq mots d'ordre :

1. **Pas d'oubliés des oubliés** car tous nos salariés participent à l'accompagnement dans nos établissements et services,
2. **Les engagements pris doivent être tenus** (Ségur, Laforcade, Conférences des métiers) : le feuilleton a assez duré et le ping-pong, c'est terminé !
3. **Une égalité stricte des niveaux de rémunération** entre le public et le privé, primes comprises,
4. **une augmentation nécessaire du nombre de salariés par personne accueillie**, nécessaire pour assurer la dignité et la qualité des accompagnements,
5. **Une prise en compte dans les dotations des augmentations (énergie, alimentation)**, car, dans le cas contraire, le seul levier budgétaire, est la masse salariale. C'est aux décideurs publics de faire ces choix et de porter ces responsabilités.

Car, sur tous ces sujets, ce ne sont pas sur les dirigeants associatifs, gouvernance et dirigeance, qui doivent seules porter le risque moral, légal et financier de potentiellement mal accueillir.

Une action à 360°, c'est aussi ne pas s'interdire de proposer du conseil juridique à nos adhérents, voire d'avoir un droit de regard et un avis sur le contenu de la future CCUE, qui ne peut être négociée sans mandat clair de discussion des associations elles-mêmes.

L'Uniopss a valeur d'exemple d'un modèle original, par notre réseau pluri-professionnel, notre maillage avec les Uriopss, les adhérents nationaux et l'Uniopss et notre ancrage territorial fort.

Nous sommes un stabilisateur de l'ensemble du système : sans nous ou si nous sommes affaiblis, c'est tout le modèle qui dérive. A nous d'être alors à la hauteur des enjeux, en alerte et force de propositions.

"Agir pour tous, être proche de chacun", comme je le résumais en Île-de-France, c'est être moteurs, acteurs et prescripteurs des transitions à mener, par notre place au cœur des complexités de situations humaines, par nos champs d'actions aussi transversaux, non assujettis à la seule performance économique tout en étant conscients des enjeux budgétaires.

Cet engagement, je le vis comme particulièrement enrichissant à titre personnel et collectif **pour construire ensemble une société solide et résiliente, car solidaire et accueillante.**

DISCOURS DE LA PRÉSIDENTE



Brigitte Vigroux, présidente de l'Uriopss Île-de-France

Mesdames, Messieurs,

Je suis heureuse de m'adresser à vous pour la première fois en ma qualité de nouvelle présidente de l'Uriopss Île-de-France, élue par le conseil d'administration la semaine dernière. Merci au conseil d'administration de m'avoir accordé sa confiance pour mener les travaux de notre réseau au niveau francilien.

Merci à vous tous d'être présents, aux équipes de l'URIOPSS qui ont organisé cet événement et au club des partenaires. Merci à Daniel Goldberg pour sa présence en voisin en qualité de nouveau président de l'UNIOPSS.

La présidence de l'URIOPSS est là pour animer le réseau et conduire le projet de ses adhérents. Le projet stratégique de l'URIOPSS a été voté en 2021 par l'Assemblée Générale et je m'emploierais à en assurer sa mise en œuvre.

Notre vision est d'agir pour une Île-de-France plus solide, plus humaine, plus solidaire, une région donnant sa place à chacun, quelle que soit sa difficulté. L'Île-de-France, région capitale de plus de 12 millions d'habitants (18% de la population française), concentre de nombreux atouts mais conserve aussi des inégalités territoriales majeures, des pauvretés persistantes et des besoins sanitaires, sociaux et médico-sociaux mal ou insuffisamment couverts.

Notre union, votre union, est un lieu d'expressions, de débats, de co-construction de plaidoyers à partir de vos réalités de terrain et d'une vision humaniste. La force de notre réseau qui représente plus de 2000 établissements et services en Ile de France, est, outre l'expertise importante de son équipe de salariés toujours à votre service, d'être présents dans l'ensemble des départements franciliens avec ses mandataires et de pouvoir relayer les préoccupations et les propositions d'action dans de nombreuses instances.

Notre union, votre union est ainsi un lieu de défense et de représentation de vos préoccupations auprès des acteurs publics.

La dernière illustration en est la troisième mobilisation place du Palais Royal du 28 septembre dernier en interfédéral (qui succédait à celles de février et de juillet 2022).

Lors de ce dernier rassemblement, nous y avons rappelé le contexte de transformations majeures que vit le secteur des solidarités et de la santé, que ce soit pour absorber le choc des différentes crises (sanitaires, écologiques, économiques...) ou celui des différentes réformes en cours, notre secteur prend une part active à ces mutations mais nous appelons les pouvoirs publics à nous accompagner en nous donnant le temps et les moyens d'une évolution réussie pour et par tous.

Bien entendu, la question des tensions en matière de ressources humaines a été au cœur du message adressé aux pouvoirs publics ce jour-là, en soulignant le rendez-vous manqué des revalorisations salariales du fait de l'incohérence des mesures : partielles, sectorielles, insuffisamment financées et concertées, et nous avons haut et fort demandé des revalorisations pour tous les métiers et tous les secteurs, et qu'elles soient financées comme il convient : Stop au ping-pong entre les financeurs !

Nous exerçons là le pouvoir d'agir d'un collectif même dans un contexte normatif. Et nous retrouvons l'élan porté dans l'injonction de notre journée de rentrée : « **Libérons tous les pouvoirs d'agir** », osons proposer ce qui correspond aux besoins des personnes accompagnées, des professionnels, des institutions.

Je voudrais souligner à cet égard l'importance de la liberté associative et l'importance des gouvernances dans notre secteur d'activité. Le dynamisme et le renouvellement des conseils d'administration sont un enjeu très important pour s'adapter en permanence tant à la mission que l'on s'est donnée qu'à la complexité du monde dans lequel on vit. La diversité et l'inventivité qui fait la richesse du tissu associatif peut s'étioler face aux blocages administratifs ; le réseau est là aussi pour contribuer à favoriser la fluidité d'action. C'est peut-être un sujet à travailler.

Le pouvoir d'agir des personnes accompagnées et des professionnels, c'est bien de les **accompagner à élaborer, à penser et exprimer leurs propres projets**, leurs propres objectifs et à les mettre en œuvre. Il s'agit donc de leur laisser leurs espaces de liberté, de leur faire confiance, de faire à côté d'eux et non à leur place. Reconnaître leurs forces et en faire un levier pour améliorer la qualité des soins et de l'accompagnement.

Pour les institutions, il faut également créer le cadre de la confiance avec les financeurs pour qu'au-delà des projets d'établissements, les projets stratégiques des associations, fondations... soient intégrés dans leur dimension philosophie d'action et non uniquement à l'aune des contraintes comptables.

Nous allons être présents sur plusieurs champs d'action dans les prochaines semaines et les prochains mois :

Tout d'abord celui de l'interpellation pour **doter les établissements de budgets corrects** pour faire face aux problématiques RH mais pas seulement, pouvoir également faire face à des taux d'inflation considérables, des coûts de l'énergie exorbitants sans négliger de préparer les investissements du futur tant pour l'adaptation des bâtiments à la sobriété énergétique qu'il va falloir anticiper plutôt que subir, qu'en matière numérique sans parler des nécessaires créations de places manquantes pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap mais également dans le champ de l'exclusion sociale, l'adaptation du domicile mais aussi les places de crèche ou les besoins de logements pour les étudiants pour ne citer que quelques manques criants .

Ensuite celui de nos/vos contributions à l'**élaboration des projets régionaux de santé - PRS -** en Île de France pour les prochaines années, car il y a le PRS et le PRSE environnement qui vont définir les orientations à prendre pour tenir compte des facteurs de risques liés à la santé notamment la pollution, la qualité de l'air, de l'eau, la rénovation urbaine et la qualité de l'habitat... l'environnement au sens large qui impactent la santé, le bien-être et les facteurs de pauvretés. Ces débats vont s'étaler jusqu'à l'été prochain et il faudra se mobiliser pour apporter notre voix.

Nous nous mobilisons également pour **promouvoir la dimension inclusive des Jeux Olympiques et Paralympiques avant, pendant et après les jeux** car 2024 c'est demain et c'est maintenant que cela se prépare.

Et dans l'immédiat, sur le mois d'octobre, deux événements auxquels l'URIOPSS participe :

Le premier, la semaine des métiers de la solidarité partout en Ile de France la semaine du 10 au 14 octobre. Plus de 200 événements dans tous les

départements avec l'idée de présenter au public : lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi ou autre, les métiers de notre secteur, les moyens d'y accéder et de leur donner envie de nous rejoindre. De nombreux adhérents y participent notamment les organismes de formation.

Dans le document de présentation de la semaine des métiers de la solidarité, le préfet de Région Marc Guillaume reconnaît : **« Les hommes et les femmes qui chaque jour se mettent au service des autres, de leurs fragilités, de leur diversité [...] exercent des métiers indispensables à l'individu et à la cohésion sociale comme a pu le prouver la crise sanitaire récente. »** Nous actons cette reconnaissance mais actons aussi qu'au-delà de cette semaine qui mettra en lumière ces métiers, il faudra poursuivre les efforts au long cours pour, en analysant les causes de ces désaffections trouver ensemble et rapidement des solutions et envisager sans doute des taux d'encadrement supérieurs dans certains secteurs. Pour poursuivre, l'Uriopss propose ainsi d'organiser des assises régionales sur le sujet avec tous les acteurs concernés.

Le second : **le festival du film social du 11 au 13 octobre partout en France et en Ile de France organisé par la 25ème image.** Films pour tous sur le vécu des personnes en situation sociale difficile et sur l'intervention et l'action sociale en leur faveur. Là aussi, valoriser l'action et le travail social est un enjeu pour démontrer s'il en était besoin, toute la dentelle qui couvre notre corps social.

En conclusion, nous nous engageons pour une rentrée active et offensive en rappelant que le secteur privé à but non lucratif a le pouvoir d'agir malgré les contraintes du cadre réglementaire en proposant, innovant pour répondre à des besoins non ou mal couverts. Et c'est une idée que nous portons également : celle de **faire une place à l'expérimentation**, à des évolutions non programmées par les politiques publiques qui avancent aussi grâce aux propositions des acteurs de terrain. La force de nos secteurs des solidarités et de la santé est son sens du collectif et sa capacité à **constituer un corps intermédiaire** tellement indispensable entre les propositions des politiques et le terrain.

Dans un **dialogue avec les pouvoirs publics**, il nous faut travailler aussi à plus de simplicité, de décloisonnement, penser transversalité, éviter les empilements de dispositifs.

Dans un **dialogue avec la société civile**, il faut aider à changer le regard sur l'autre, pour accepter les différences et vivre ensemble une vie respectueuse de tous.

C'est ce que chacun d'entre vous construit chaque jour, poursuivons ensemble ce bel idéal.

TABLE RONDE

LA LOI 2002-2 20 ANS APRÈS : BILAN ET PERSPECTIVES

Animateur

Antoine Janbon, journaliste à l'Uniopss

Intervenants

Carole Le Floch, Conseillère technique à l'IRTS Paris Île-de-France Parmentier, personne qualifiée au titre de son savoir expérimental sur l'exclusion.

Tim Greacen, Docteur en psychologie, ancien directeur du laboratoire de recherche de l'Établissement public de santé Maison Blanche à Paris, spécialiste de l'empowerment des citoyens en matière de santé et plus particulièrement l'empowerment des personnes vivant avec un trouble psychique

Olivier Poinot, juriste spécialisé en droit des institutions sociales et médico-sociales, Cabinet Accens et enseignant chercheur au Centre de recherche en droit et management des services de santé à la faculté de droit de l'Université Jean Moulin Lyon 3

La loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale a-t-elle vraiment été **une révolution** ?

Quel a été son **impact** sur les **pratiques des professionnels** et sur le **pouvoir d'agir des personnes accompagnées** ?

20 ans après, cette loi est-elle **toujours adaptée** ?

Faut-il **dépasser ce texte** pour favoriser le **pouvoir d'agir** des personnes accompagnées ?

L'**arsenal juridique** visant à favoriser la participation a-t-il **ensuite évolué** ?

L'ensemble de ces textes est-il **opposable** ?

Quel est l'état du **contentieux** sur le sujet ?

Comment définir l'« **empowerment** » et quel est son rôle dans le rétablissement de la personne ?



EXTRAITS

Olivier POINSOT, juriste spécialisé en droit des institutions sociales et médico-sociales, Cabinet Accens

« Dans le sanitaire, le médico-social, le social, nous devons respecter les droits des personnes et les promouvoir. Le rôle des directeurs est décisif. Le respect de la loi des outils 2002-2 ne suffit pas à faire respecter le droit des personnes. »

« Il y a un gros manque : il est nécessaire de mettre en place de groupe de place de défense des personnes en s'appuyant sur cette envie du pouvoir d'agir émanant des personnes accompagnées et des professionnels. »

« L'activité médico-sociale, contrairement au sanitaire, est expérimentale. En calquant les règles de fonctionnement du secteur sanitaire, on commet une erreur majeure. »

« Les instances de participation ont un véritable intérêt quand il y a une véritable concertation et non une instrumentalisation. »

« Il y a une limitation du pouvoir d'agir des travailleurs sociaux depuis les modifications des règles de la commande publique avec notamment la mise en place des appels à projets. »

« À la dimension de polices d'encadrement des pouvoirs publics s'ajoutent une dimension technique. Et ça c'est très inquiétant. »

« Si les professionnels oublient leur humanité c'est que les conditions d'exercices de leurs professions ne sont pas réunies. Pourtant les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM prévoient les instances éthiques mais elles n'existent pas. »

« Les processus d'amélioration n'existent pas. Car les surcoûts qu'induisent la mise en place des outils de la loi 2002-2 ne sont pas financés. »

“
ACCOMPAGNER UNE
PERSONNE VERS PLUS
D'AUTONOMIE
IMPLIQUE UNE
PRISE DE RISQUE.
IL Y A AUJOURD'HUI
UNE FORME D'AUTO-
CENSURE, ON N'OSE
PLUS. IL FAUT OSER !



EXTRAITS

Carole LE FLOCH, Conseillère technique à l'IRTS Paris Île-de-France Parmentier, personne qualifiée au titre de son savoir expérientiel sur l'exclusion.

« Chaque vie est une histoire. Il y a un très fort non recours aux droits pourtant opposables par manque d'information des personnes concernées et des professionnels. »

« Les professionnels doivent pouvoir s'appuyer dans les formations sur le savoir expérientiel, le témoignage des personnes accompagnées qui vivent ces situations et connaissent les leviers. Il faut mettre en place des dispositifs de co-formations. »

« Vous les travailleurs sociaux, vous êtes notre énergie mentale. Si vous n'allez pas bien, nous n'allons pas bien. Mais vous n'êtes pas responsable de nous. »

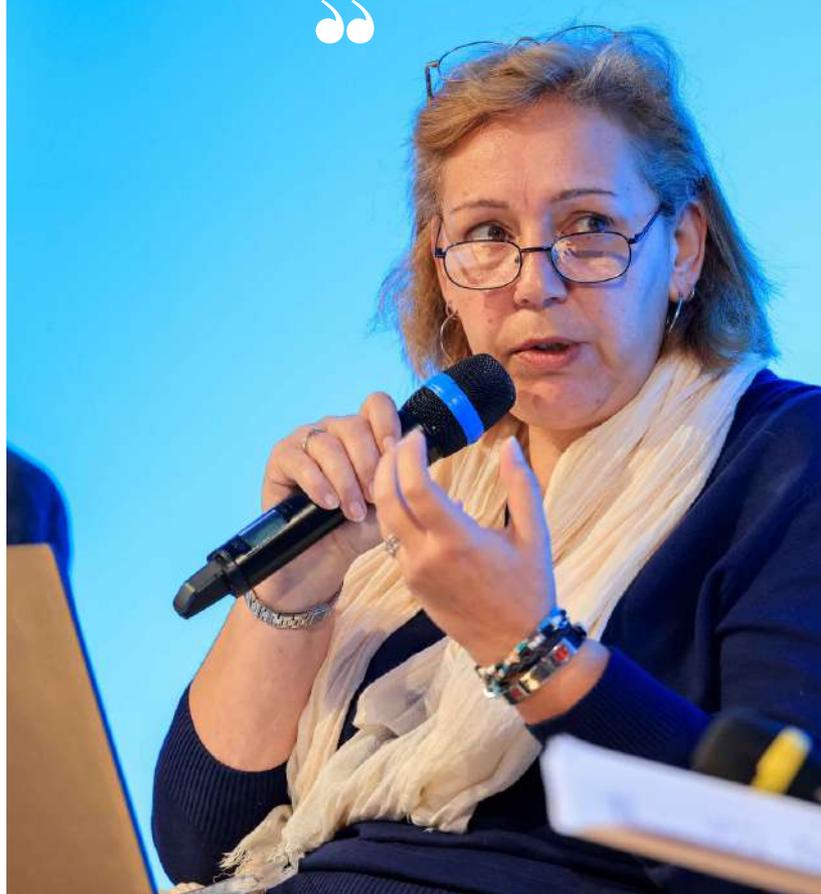
« L'éthique vous fait porter un poids extraordinaire sur vos épaules. »

« Attention lors du processus de recrutement aux compétences humaines, à l'intelligence émotionnelle des personnes. »

« Pour que les lignes bougent, il faut former toutes les parties prenantes ! Y compris les personnes concernées. »

« L'ANESM, les ESSMS, la CNCPH sont des instances intéressantes mais leur niveau de maturité n'est pas suffisant. Il faut passer maintenant de l'engagement à l'action. Il faut arrêter de nous servir du lait quand on n'est pas en capacité de le boire. »

“ QUAND UN ÊTRE HUMAIN A
FAIM, NE LUI DONNEZ PAS
À MANGER ! APPRENEZ LUI
À SE NOURRIR ”



EXTRAITS

Tim GREACEN, Docteur en psychologie, spécialiste de l'empowerment des citoyens en matière de santé et plus particulièrement l'empowerment des personnes vivant avec un trouble psychique

« Le château français de la santé est très difficile à bouger, il faut donner un coup de pied dans les institutions. »

« En tant que citoyen usager du système de santé, j'ai le pouvoir. Les professionnels du système de santé sont mes employés. »

« Depuis la loi 2002-2, les choses ont beaucoup bougé mais l'important, c'est l'empowerment. »

« Il faut tout mettre en place pour construire un projet. Il faut dès le départ avoir un projet. Surtout faites des erreurs ! Il faut promouvoir le droit à l'erreur. »

« La question est là en effet, est-ce que la tutelle nous donne le droit de nous tromper et de corriger ? »

« Je ne vais pas chez le médecin pour être soigné mais pour être formé, vous êtes des formateurs et vous êtes des êtres humains. »

« Donnez-vous le droit de parler de parler de ça pour que ce discours sur la santé soit partagé. »

« L'avenir passera par la réorganisation totale du système de santé, c'est-à-dire la transformation des établissements et services en services de soutien, avec notamment le développement de la fonction de Case manager ou Gestionnaires de cas. »

« Il y aura transfert des fonds de solvabilisation des établissements vers les personnes. Mais cela nécessite un temps raisonnable pour être mis en œuvre. »

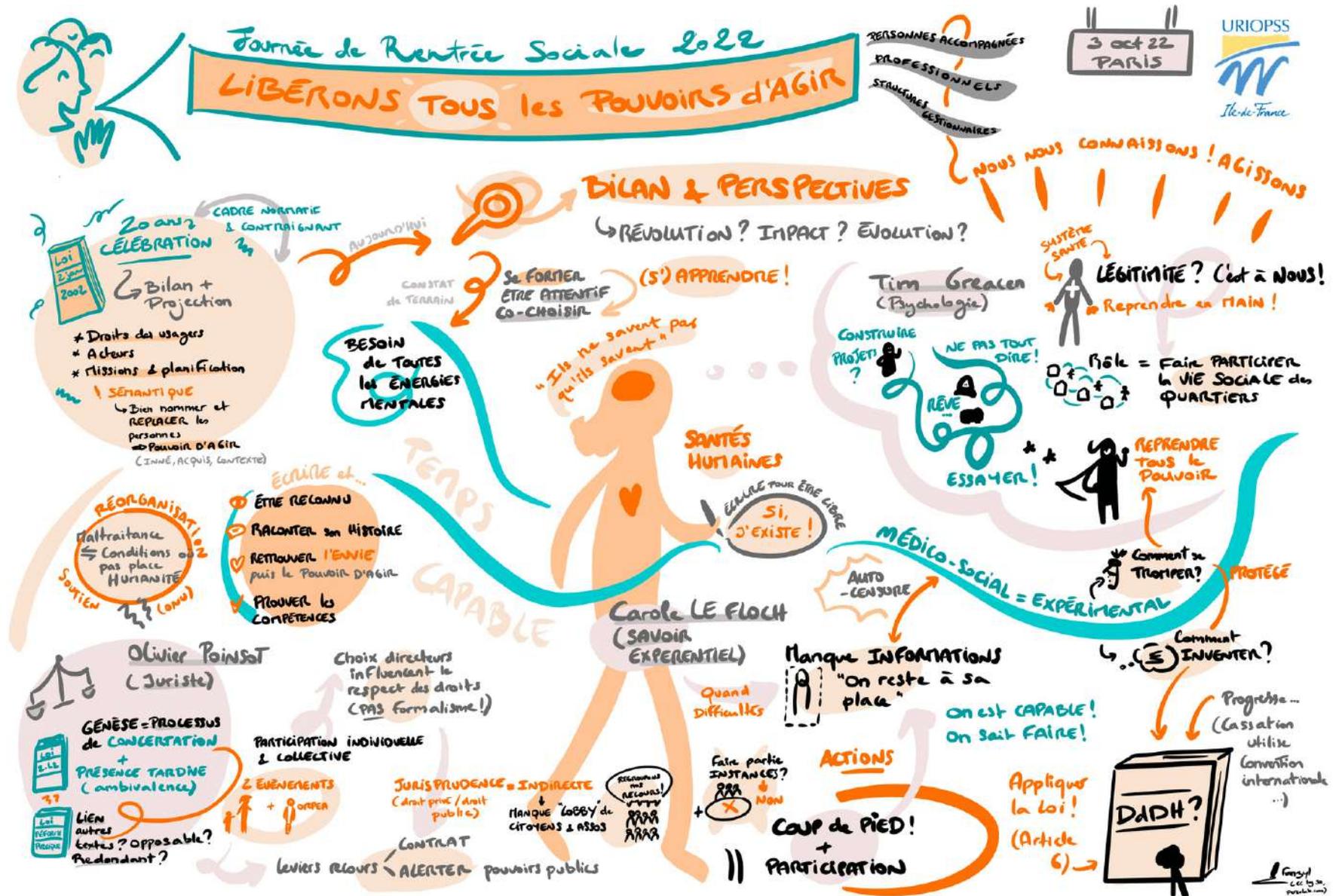
« Attention : le but du jeu n'est pas de transférer et de noyer les responsabilités. Et il faudra veiller à ce que les ressources soient suffisantes »



“
MONTREZ CE
QU'EST UNE
PERSONNE
ACTRICE DE SA
SANTÉ.”

RESTITUTION GRAPHIQUE DE LA TABLE RONDE

Fanny Monod-Mitrev, facilitatrice graphique et organisationnelle, a réalisé en live, sur support numérique projeté aux participants, une restitution graphique des échanges des intervenants qu'elle a ensuite présentée en fin de table ronde



3 ATELIERS

ATELIER #1 : RETOURS D'EXPERIENCES ET PARTAGES DE PRATIQUES SUR LA PARTICIPATION DES PERSONNES CONCERNÉES/ACCOMPAGNÉES

ANIMATION

Caroline CAILLEAU - Conseillère technique Enfance, Famille, Jeunesse, Uriopss IDF
Isé FABBRIZIO - Conseillère technique Lutte contre les exclusions, Santé, Uriopss IDF
Fanny MONOD-MITREV - Facilitatrice organisationnelle et graphique, Facilitons demain



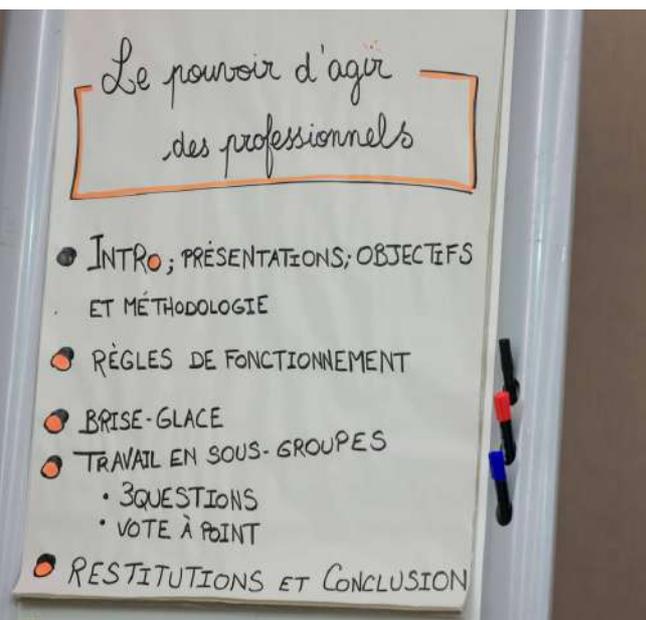
3 ATELIERS

ATELIER #2 :

QUEL POUVOIR D'AGIR POUR LES PROFESSIONNELS ? QUELLES ÉVOLUTIONS DU CADRE ET DES CONDITIONS D'EXERCICE DEPUIS LA LOI 2002-2 ?

ANIMATION

Eszter DALSTEIN - Conseillère technique Ressources humaines, Droit social, Uriopss IDF
Pierre BOISSIER - Chargé de développement des partenariats territoriaux, Uriopss IDF
Mélanie LACAYROUSE - Facilitatrice organisationnelle et graphique, Facilitons demain



3 ATELIERS

ATELIER #3 :

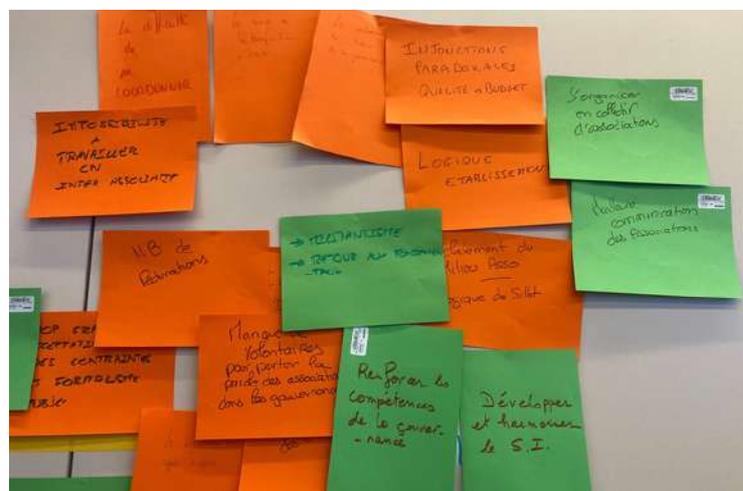
STRUCTURES GESTIONNAIRES : POUVOIR D'AGIR DES ASSOCIATIONS, DE QUOI PARLE-T-ON ET COMMENT LE DÉVELOPPER ?

ANIMATION

Amor AYOUNI - Responsable de l'offre de services, Uriopss IDF

Claire PARDOEN - Directrice, Uriopss IDF

Julie LAFFORGUE - Facilitatrice organisationnelle et graphique, Facilitons demain



RESTITUTION DES ATELIERS

EN PLÉNIÈRE

Les ateliers ont fait l'objet d'une restitution partagée avec l'ensemble des participants, en présence d'intervenants experts invités à réagir aux différentes propositions et pistes de travail.



Emmanuelle ABLANA, formatrice, consultante, membre du Pôle Formation Nationale pour le Développement de l'Approche DPA

Cyril DESJEUX, docteur en sociologie et directeur scientifique de Handéo services



Carole Le Floch, Conseillère technique à l'IRTS Paris Île-de-France Parmentier, personne qualifiée au titre de son savoir expérimental sur l'exclusion.



RESTITUTION ATELIER #1 :

RETOURS D'EXPÉRIENCES ET PARTAGES DE PRATIQUES SUR LA PARTICIPATION DES PERSONNES CONCERNÉES/ACCOMPAGNÉES



Cet atelier a été un moment privilégié d'échanges entre professionnels et personnes accompagnées, autour des pratiques développées ou en cours de développement dans les structures autour de la participation et du pouvoir d'agir des personnes concernées. Ainsi, une cinquantaine de personnes, dont la moitié représentant des personnes concernées ont échangé en 3 sous-groupes sur ces enjeux.

Plusieurs idées sont ressorties de ces échanges :

Le contexte humain est très important pour permettre la participation des personnes concernées. Une relation de confiance entre professionnels et personnes concernées doit être construite et cela passe notamment par le respect de principes en commun (écoute, non jugement, ne pas reformuler, etc.)

Des freins à la participation existent mais peuvent néanmoins être levés : le temps différent entre personnes concernées et professionnels (nécessité de prendre du temps de préparation en amont de l'exercice de la participation, accompagnement des personnes pendant l'exercice de la participation et après), la peur du jugement, le vocabulaire employé (utilisation d'acronymes, de notions spécifiques).

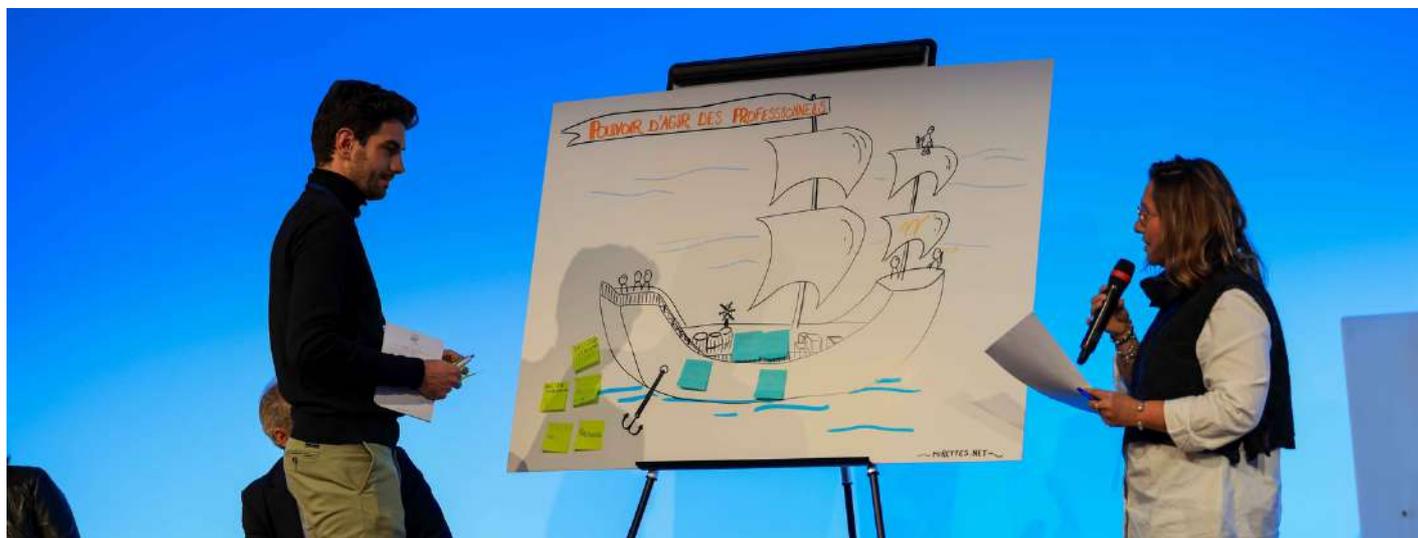
Le cadre institutionnel est également important pour développer et favoriser la participation des personnes concernées : sans portage politique et sans volonté de l'association, il est difficile pour les professionnels de dégager du temps et coconstruire des projets avec les personnes accompagnées.

Des outils existent dans les établissements et services médico-sociaux : le conseil de la vie sociale, le projet de vie de la personne ou les outils de planification.

La participation des personnes concernées challenge les pratiques existantes et induit des effets positifs pour l'ensemble des parties : il y a une transmission de savoirs qui permet de nourrir l'accompagnement tant du côté des professionnels que des personnes concernées.

RESTITUTION ATELIER #2 :

QUEL POUVOIR D'AGIR POUR LES PROFESSIONNELS ? QUELLES ÉVOLUTIONS DU CADRE ET DES CONDITIONS D'EXERCICE DEPUIS LA LOI 2002-2 ?



La loi du 2 janvier 2002 a rénové l'action sociale et médico-sociale en visant, dans ses principes, à promouvoir l'autonomie et la protection des personnes ainsi qu'à prévenir les exclusions et à en corriger les effets dans une recherche permanente de qualité de l'accompagnement.

Toutefois, cette loi s'intéresse peu aux professionnels alors que ceux-ci doivent depuis tenir compte de 4 valeurs prioritaires :

- Le pouvoir d'agir de la personne accompagnée ;
- Le respect des droits fondamentaux ;
- L'approche inclusive des accompagnements ;
- L'éthique des professionnels.

Ce changement profond de paradigme, couplé à l'évolution rapide de notre société, a conduit à une transformation des métiers de l'humain. La pratique devient de plus en plus complexe, les obligations incombant aux professionnels de plus en plus nombreuses et les tensions présentes dans le secteur appellent, aujourd'hui plus que jamais, à l'expression juste et effective du pouvoir d'agir des professionnels, en miroir de celui des personnes qu'ils accompagnent.

Après quelques questions ayant permis à la quarantaine de participants de mieux se connaître, ces derniers ont d'abord travaillé en sous-groupes sur chacun de ces points avant de se retrouver tous ensemble afin de prioriser les idées identifiées en sous-groupe.

Enfin, deux rapporteurs se sont portés volontaires pour présenter les travaux de cet atelier à l'ensemble des personnes présentes à la Journée de rentrée sociale en s'appuyant sur la métaphore du bateau :

Le symbole de l'ancre représente les difficultés et les freins au développement du pouvoir d'agir des professionnels. Il s'agit plus précisément du contrôle et des décisions verticales de la direction, de l'absence de formation des professionnels, de l'empêchement des interactions, de la surcharge de travail, des protocoles stricts et des sanctions en cas de leur non-respect.

Le symbole du chargement du bateau représente les avantages et les bénéfices plaidant en faveur du développement et de l'expression du pouvoir d'agir des professionnels, à savoir : l'évolution des pratiques, l'appropriation des projets, le sens au travail et l'expertise de terrain.

Le symbole du vent représente les solutions permettant le développement et l'expression du pouvoir d'agir des professionnels tout en surmontant les difficultés et les freins identifiés. Ces solutions sont la valorisation de professionnels, la mise en place et pérennisation des espaces d'échanges, l'expérimentation, l'association des professionnels aux groupes de travail et l'importance d'y consacrer les moyens humains et financiers.

RESTITUTION ATELIER #3 :

STRUCTURES GESTIONNAIRES : POUVOIR D'AGIR DES ASSOCIATIONS, DE QUOI PARLE-T-ON ET COMMENT LE DÉVELOPPER ?



Cet atelier qui a réuni une cinquantaine de participants avait trois objectifs : définir le pouvoir d'agir des associations, en établir un diagnostic depuis la loi du 2 janvier 2002-2 et identifier des leviers pour renforcer le pouvoir d'agir.

Définir le « pouvoir d'agir des organisations ».

Les organisations sont **des Associations**. Elle ne peuvent se laisser définir comme des organismes gestionnaires. Car le risque est d'être considérés comme de simples prestataires, voire des structures sous tutelle sans la moindre capacité d'initiatives et d'innovations.

En effet, le pouvoir d'agir des associations réside dans leur capacité à agir en cohérence avec leurs choix stratégiques et en adéquation avec leurs valeurs. Les associations doivent démontrer le décalage progressif entre leurs missions, les injonctions des autorités de tarification et de contrôle et la réalité des besoins. Elles doivent pouvoir se déstructurer pour interagir, innover afin de passer d'une logique clientéliste à une logique de ressource et de coopération pour être acteur et auteur.

Savoir agir, c'est savoir qui on est, être ou devenir une organisation apprenante, développer des pratiques coopératives

Vouloir agir, c'est se positionner comme acteur et auteur, et non comme simple opérateur, définir et suivre un cap commun stratégique, avoir des valeurs

Avoir les moyens d'agir, c'est développer un environnement capacitant

Etablir un diagnostic sur les évolutions de ce pouvoir d'agir des organisations depuis 20 ans.

Le pouvoir d'agir des associations a été phagocyté par les contraintes budgétaires avec un impact sur la capacité à être en action, en proposition, et en initiative.

Les CPOM, appels à projets ou appels d'offres remettent en question le pouvoir d'agir des organisations. En 20 ans, les associations sont passées d'une logique de confiance et de partenariat à une logique de guichet et de contrôle.

Les mobilisations de types manifestations ne suffisent plus pour affirmer la nécessité de redonner un pouvoir d'agir aux organisations.

Les leviers identifiés pour renforcer le pouvoir d'agir des organisations et les finalités

- Avoir la capacité à sortir du cadre pour innover.
- Développer de nouveaux modes d'actions basés sur les mutualisations, les organisations apprenantes, la pairarogie, les coopérations. Le préalable est alors de mieux se connaître entre acteurs et de renforcer les dynamiques de réseaux et de collectifs associatifs pour agir ensemble.
- Développer ses ressources propres
- Déployer des outils de communication et des systèmes d'informations pour fédérer des dynamiques de coopérations et de mutualisations.
- Remettre les valeurs et le militantisme au cœur des projets.
- Renforcer les instances et renouveler les gouvernances en donnant une réelle place aux usagers et professionnels avec un accompagnement et une formation aux enjeux stratégiques pour être en capacité d'agir.

APPEL À POSTERS

LES POUVOIRS D'AGIR DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES ET DES PROFESSIONNELS - LA PARTICIPATION AU CŒUR DU PROCESSUS DE PROJET "

L'Uriopss Île-de-France a lancé son 3ème appel à posters auprès de ses adhérents. L'objectif était cette année de valoriser des projets favorisant la participation et le pouvoir d'agir des personnes accompagnées et des professionnels et dont ils sont les initiateurs.

Cet appel à posters a été lancé en juillet 2022, avec le soutien de cinq membres du Club des Partenaires : la banque Société générale, L'éditeur de logiciels Teranga Software , l'agence d'architecture 23 juin, le cabinet d'expertise comptable-audit-RH Endrix, et le prestataire informatique Bureo by ADMI.

Le choix des lauréats s'est fait grâce à un vote en ligne sur les réseaux sociaux durant les semaines précédant la Journée de rentrée sociale.



Appel à posters
VOTEZ POUR VOTRE POSTER FAVORI

LES POUVOIRS D'AGIR DES
PERSONNES ACCOMPAGNÉES
ET DES PROFESSIONNELS

La participation au cœur du processus de projet

AVEC LE SOUTIEN DE 5 MEMBRES DU CLUB DES PARTENAIRES

 SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE

 23
JUN

 Teranga
software

 bureo
mon bureau en ligne

 endrix.
OSONS OSER.

LES CANDIDATS À L'APPEL À POSTERS

Poster 1 : ASSOCIATION CENTRE 77
Service de soin d'aide et
d'hospitalisation à domicile

HANDITEAM

Poster 2 : ENTRAIDE UNION
Externat Médico-Pédagogique

Les Avelines

ARTISTE - AUTISTE

HANDITEAM

faire garder son enfant

Garde à domicile d'enfants présentant des besoins particuliers liés à un handicap : une solution de répit pour les parents aidants & plus de sérénité pour confier son enfant.

Objectifs

- Apporter une réponse au fort besoin d'accompagnement
- Proposer un « accompagnement complexe » à domicile des enfants/jeunes de - 26 ans
- Libérer du temps pour les aidant familiaux
- Donner confiance pour « Oser confier »
- S'appuyer sur un personnel compétent-formé-adapté pour chaque situation

Mise en Œuvre

Pour permettre aux aidants de se dégager du temps de souffler, de retourner au travail, nous avons conçu en étroite collaboration avec l'association HAND UN SOURCE SUFFIT la prestation HAND TEAM : Pilotage partenarial (PAT, DEL ASSO, MPM, CHM77...) Mise à disposition d'un personnel encadré formation aux besoins spécifiques de l'enfant dispensée par un des parents experts et une étroite collaboration avec les aidants et les professionnels. Suivi renforcé de la prestation.

Difficultés

La crise III rend les recrutements difficiles. Des demandes arrivent hors territoire de l'association. Les parents sont friqués pour entamer la démarche mais la gratuité des SVI a lancé le processus. Nous devons veiller à informer des solutions de financement pour pérenniser les interventions, éviter les ruptures.

Pérennisation

Les partenaires sont mobilisés. La CHM77 pour une reconduction de subvention. La MPM et la CAF pour une prise en charge légale.

Facteurs de succès

Ce projet est aussi un projet militant il n'a de sens que s'il est soutenu et partagé par le plus grand nombre de nos partenaires privilégiés.

Ensemble, faisons bouger les lignes... !!!

Contact porteur de projet et design
dominique.guisgand@centre77.fr 06 68 62 95 06

AUTISTES

Citoyen avant tout est la devise de l'Entraide Union, fil rouge de son projet associatif. Elle est ici déclinée dans une démarche citoyenne d'ouverture sur la cité via un projet artistique. *Chance*, artiste autodidacte bénévole, a aidé des adolescents autistes à créer des œuvres d'art et à les valoriser, leur permettant ainsi de développer créativité, autonomie, confiance en soi et aptitude à coopérer en groupe.



Modalités de mise en place

Guidés par *Chance* et leur professeure des écoles, les jeunes artistes ont développé leur créativité à travers la **découverte de techniques picturales** et la revisite des œuvres de *Dunoyer, Pollock et Soulages*. Les étapes :

- ✓ séances hebdomadaires de travail en visio-conférence ;
- ✓ des séances en présentiel avec *Chance* ;
- ✓ exposition dans la galerie Thérèse ;
- ✓ vente aux enchères à l'aveugle ;
- ✓ achat de matériel sensoriel pour la cour de l'établissement grâce aux fruits de la vente.

Difficultés rencontrées

A cause de la pandémie, un support d'interaction artistique inédit a été utilisé : la **visioconférence**. *Chance* et les jeunes artistes ont su faire de ce frein un levier. Une recherche de financement a été nécessaire. Si elle n'avait pas été fructueuse, le projet n'aurait pas pu se réaliser.

Points de vigilance

Seuls **trois adolescents** ont pu participer à cette aventure artistique. L'étape de recherche de financements qui conditionnait la réalisation du projet a demandé une mise en œuvre conséquente. Toutes les étapes du projet ont nécessité un fort investissement de l'artiste et de l'enseignante.

Pérennisation du projet

La pérennisation envisagée est la suivante :
 ✓ L'intervenant bénévole renouvelle son intervention cette année scolaire ;
 ✓ En parallèle, l'établissement propose un projet global de découverte des peintres à tous ses élèves. Un tel projet pourrait être bénéfique à l'ensemble des publics accueillis dans les établissements de l'Entraide Union. L'essaimage sera facilité par des partenariats et du mécénat. In fine, nous serions fiers de présenter une exposition inter-établissements.

Externat Médico-Pédagogique
Les Avelines (Saint-Cloud 92)

Porteuse du projet : Marie POMBOURCO (professeure des écoles spécialisée) mpombourco@eu-asso.fr | 01 45 02 81 07
 Réalisatrice : Marie GOSSELIN (chargée de mission auprès de la DG) mgosselin@eu-asso.fr | 06 19 23 22 68



LES CANDIDATS À L'APPEL À POSTERS

Poster 3 : ŒUVRE FALRET -
Direction Plateforme René
MAGRITTE - EAM – SAMSAH 93
LE RECRUTEMENT PARTICIPATIF



LE RECRUTEMENT PARTICIPATIF

PRÉSENTATION DU PROJET

Changer les codes de recrutement classique pour inclure les personnes accueillies et impliquer l'équipe dans le processus

OBJECTIFS

- Permettre à tous les professionnels de s'engager dans le fonctionnement et l'organisation de la structure
- Créer une dynamique de groupe et une cohésion d'équipe
- Faire participer les personnes accueillies dans le processus pour impulser une dynamique d'inclusion
- Valoriser le savoir-être, le potentiel et la créativité pour donner un véritable pouvoir de penser et d'agir à chacun



MODALITÉS DE MISE EN PLACE DU PROJET

- Premier tri des CV et lettres de motivation par la direction
- Présentation de la démarche au candidat par la direction
- Visite des lieux et présentation des professionnels par une ou des personnes accueillies
- Participation du candidat à un atelier avec les personnes accueillies pour vérifier la qualité des interactions et de la relation d'aide
- Retour de la rencontre avec les professionnels et choix du candidat en équipe
- Validation finale de la direction

LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- Candidatures peu nombreuses limitant le processus à des expérimentations trop ponctuelles
- Présentation des lieux selon la disponibilité psychique des personnes accueillies, générant des différences entre les candidats dans le déroulé des visites
- Libérer le temps nécessaire aux professionnels

POINTS DE VIGILANCE

- Être attentif aux interactions entre le candidat et les personnes accueillies
- Distinguer la personnalité créative et l'aptitude professionnelle des candidats
- Sécuriser les professionnels si le recrutement ne fonctionne pas
- S'assurer que le candidat a bien compris le processus de recrutement



PÉRENNISATION DU PROJET

- Inscription du processus de recrutement participatif dans le projet d'établissement
- Structurer avec l'équipe les temps dédiés au recrutement (lecture des CV et choix des candidats à recevoir)
- Formaliser un temps collectif dédié au retour des entretiens avec les candidats
- Utiliser cette méthode de recrutement pour des apprentis ou des stagiaires
- Soutenir le fonctionnement transdisciplinaire de l'équipe

FACTEURS DE SUCCÈS

- La valorisation des personnes accueillies et de tous les professionnels, quelle que soit leur fonction
- Le croisement des regards interprofessionnels pour enrichir sa pratique
- Un accueil où chacun trouve sa place, une écoute active, une liberté d'expression
- Un climat chaleureux, bienveillant et sécurisant
- Des valeurs communes

PORTEURS DU PROJET
Sandrine RANAIVO & Floche MICOU
sraivo@oeuvre-falret.asso.fr / umicou@oeuvre-falret.asso.fr / 01 84 74 22 50

Poster 4 : AGE STL

AFFIRMER LE DROIT DES
PERSONNES ACCOMPAGNÉES



Affirmer les droits des personnes accompagnées

A.G.E.S.T.L.
Association pour la Gestion des
Établissements Spécialisés
Toulouse Lautrec

Présentation de l'objectif:

L'objectif est de renforcer les modalités d'expression des personnes accompagnées et l'effectivité de leurs droits.



Objectifs:

- Diversifier les formes d'expression et l'accessibilité des instances de participation collectives.
- Définir avec les personnes les besoins en communication et les accompagnements nécessaires au plein exercice de leurs droits: supports adaptés, facilitateurs, outils numériques, savoirs expérientiels, pair-émulation, formations partagées.

Difficultés rencontrées

- Mettre en œuvre la démarche nécessite de planifier des rencontres régulières sur de longues périodes, pour:
- Accorder le temps nécessaire à chacun et répondre aux besoins spécifiques.
 - Concevoir des supports de communication adaptés et personnalisés.
 - Proposer des modalités d'organisation et un environnement favorable à la participation.

Points de Vigilance:

- Entretien de la dynamique collective et soutenir les personnes engagées dans le projet.
- Connaître les profils spécifiques, les modalités de communication (expression et compréhension).
- Prendre en considération les facteurs environnementaux.
- Trouver des aménagements, des moyens d'expression.
- Favoriser les occasions d'expérimentation.

Modalités de mise en place

- Favoriser l'accessibilité de chaque instance de participation:
- Instaurer une méthodologie permettant aux participants de s'approprier leur rôle.
 - Rechercher des améliorations à la participation, en s'appuyant sur l'expertise, les potentialités de chacun et l'expérimentation.
 - S'adapter aux besoins spécifiques en mobilisant les accompagnements nécessaires.
 - Recenser, créer et partager des supports de communication adaptés par thématique.
 - Découvrir et se former à l'utilisation d'outils numériques facilitant la compréhension et levant les obstacles à la participation.

Pérennisation du Projet:

- Intégrer cette démarche à l'amélioration continue de la qualité (planification, coordination et pilotage).
- Systématiser la méthodologie pour l'ensemble du fonctionnement institutionnel afin de renforcer la participation et l'autodétermination.
- S'appuyer sur des projets concrets apportant des résultats visibles, par étape, pour nourrir la dynamique collective.
- Adapter l'organisation pour concevoir des environnements capacitants (accessibilité, souplesse, disponibilité...)
- Initier des partenariats spécifiques pour promouvoir l'expression des personnes.

Porteur du projet : Mme Hélène NEFFATI
@directiongenerale.tl@agestl-asso.fr
N°: 06.87.91.29.26

Créatrice du poster: Mme Valérie TROLET
@qualite.tl@agestl-asso.fr
N°:06.24.66.66.73

LES CANDIDATS À L'APPEL À POSTERS

Poster 5 : Association VIVRE PROJEC-T4 "LA LIBERTÉ INTÉRIEURE, C'EST QUAND LE REGARD DE L'AUTRE NE NOUS DÉTERMINE PAS"

PROJEC-T 4

"La liberté intérieure, c'est quand le regard de l'autre ne nous détermine pas"

OBJECTIF

Révéler la capacité d'autodétermination des jeunes en situation de handicap dits « sans solutions » par les orienteurs et les politiques publiques. « Le jeune est l'auteur de son projet professionnel. » Il est l'architecte de son avenir.
Comment créer une dynamique et une énergie positive et motivante de travail durant 9 mois ?
Mobilisation d'un programme en 4 étapes, intitulé « Kiffe ton Projet »

- 1/ Kiffe ton projet (test personnalité et test soft Skills)
- 2/ Fais ce que tu aimes
- 3/ Mobilise toi ! Au Taf
- 4/ Ta stratégie, ta solution



MODALITÉ

Substituer la formation ou la pré-orientation par un accompagnement formatif avec initiation à l'exercice des droits fondamentaux, création de la cité numérique idéale (Smart City) et sa Dramathérapie pour ne pas oublier le Corps et l'Esprit !
La pédagogie innovante est adaptée à la singularité de chaque jeune. Les tests ont pour fonction d'aider à parler de soi il n'y a pas de diagnostic dans les soft skills.
Comment : travailler l'intelligence émotionnelle pour mieux dessiner son avenir et son projet. Valorisation de l'image de soi, estime et confiance. Optimisme et enthousiasme comme ingrédients de la réussite.

DIFFICULTÉ RENCONTRÉE

Adopter la pédagogie et la stratégie de travail à la singularité du jeune sans la stigmatiser, au sein d'un groupe durant 9 mois !
Offrir une méthodologie sur mesure pour valoriser le parcours, le projet et les idées de chacun :
- oblige les professionnels à adapter un planning tous les 15 jours
- qui veillent à la fatigabilité des jeunes gens à certains moments du parcours hebdomadaire
- sans supports d'apprentissage en F.A.L.C.



ORGANISATION

Pour un ESRP, il faut que les professionnels se rendent disponibles au rythme de chaque participant. Les jeunes participent au recrutement des intervenants démocratiquement (vote lors de la commission pédagogique qui devient un lieu d'exercice des droits démocratiques)



PÉRENNISATION DU PROJET

Initier les jeunes à la compréhension de l'écosystème de leur projet, parler leur langage, resituer les professionnels comme des mentors, des tuteurs, et non des experts. Accompagner, valoriser ... chaque jeune dans un esprit résolument positif.



Merci à l'Unipss Ile de France !
Il faut continuer d'encourager et de valoriser ces initiatives inscrites dans la réalité de la Cité !




Poster 6 : Fondation OPEJ LA PAROLE AUX ENFANTS OU COMMENT LES ENGAGER À EXERCER LEUR RÔLE DE FUTUR CITOYEN ?

FONDATION OPEJ La parole aux enfants ou comment les engager à exercer leur rôle de futur citoyen ?

- Rôle participatif des délégués dans la Maison d'enfants à caractère social
- Des médiateurs qui agissent lors de conflits et réfléchissent avec les adultes à l'élaboration d'une mesure de réparation à mettre en place
- Pour que chacun se sente bien dans le respect des uns et des autres
- Une expérience qui permet de croiser les différents regards

OBJECTIFS

- Les inciter à s'impliquer dans leur lieu de vie et à s'exprimer sur tous les aspects de la vie quotidienne, dès leur plus jeune âge.
- Réfléchir à la définition et à l'écriture des règles de vie collective.
- Avoir un réel engagement citoyen et en faire l'expérience dans leur vie de tous les jours.

En tant que déléguée, j'ai eu aussi un rôle de médiatrice lors de certains conflits. Je suis moi-même passée par là et j'ai essayé de transmettre aux autres mon expérience, comme pré-ado, pour faire face à leurs problèmes et trouver un moyen d'améliorer la situation.
Anais

MODALITÉS DE MISE EN PLACE

- Une campagne attractive pour présenter son programme
- sous forme d'affiches, tracts, discours
- Election du délégué pour un an

Ce sont les porte-paroles de tous les enfants dans la Maison.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Des jeunes peuvent quitter l'établissement en cours d'année. Dans ce cas, une nouvelle élection a lieu.
La régularité des rencontres et échanges est à améliorer.

PÉRENNISATION DU PROJET

- Reconduit chaque année
- En septembre, dans des conditions réelles d'élection : campagne, urne, isoloir, dépouillement

LES POINTS DE VIGILANCE

Les équipes sont particulièrement attentives à ce que les délégués comprennent leurs rôles et fonctions auprès des enfants.
À aucun moment, ils ne doivent se substituer à l'autorité des adultes.
Nous restons vigilants quant à leur place auprès des autres enfants.

FACTEURS DE SUCCÈS

La mesure de séparation, ordonnée par un Juge, est parfois vécue comme une contrainte.

- Participer activement et concrètement dans son lieu de vie permet à l'enfant de mieux appréhender cette période particulière de son parcours de vie
- Parler du vivre ensemble, réfléchir à l'écriture des règles, écouter, puis prendre la parole pour défendre une opinion apporte beaucoup de plaisir et favorise l'estime de soi

"Je pense que le premier et le plus indiscutable des droits de l'enfant est celui qui lui permet d'exprimer librement ses idées et de prendre une part active au débat qui concerne l'appréciation de sa conduite et, si nécessaire, de sa punition".
Janusz Korczak

CONTACTS
Porteurs du projet : Mélanie Glasser et Oumo Sacko, éducatrices
maison.maubuisson@fondation-opej.org T. 01 34 64 07 15
Créatrice du poster : Virginie Delumeau, communication
virginie.delumeau@fondation-opej.org T. 01 46 22 00 87

LES LAURÉATS



La remise des prix s'est tenue en clôture de la Journée de rentrée sociale le 3 octobre 2022, en présence des candidats, des partenaires soutenant le projet, de la présidente de l'Uriopss Île-de-France, Brigitte Vigroux et surtout de l'ensemble des porteurs de projets dont les personnes accompagnées et professionnels.

AVEC LE SOUTIEN DE 5 MEMBRES DU CLUB DES PARTENAIRES



1ER PRIX



Le gagnant de l'appel à posters, le 1er lauréat, Entraide Union s'est vu remettre un prix de 3500 euros

2ÈME PRIX



Le 2ème lauréat, l'association Vivre a reçu un prix d'un montant de 2500 euros

3ÈME PRIX



Le 3ème lauréat l'association AGESTL a reçu un prix de 2040 euros

EXTRAITS DU DISCOURS DE CLÔTURE

Carole LE FLOCH, grand témoin, au titre de son savoir professionnel et expérimentiel & Claire PARDOEN, directrice de l'Uriopss Île-de-France



“ Lors de la table ronde, nous vous avons invités à prendre des risques et à sortir de votre zone de confort.

Comme Fabian accompagné par l'association Vivre et qui a présenté le Project T4 nous l'a dit " Il faut porter un autre regard sur l'échec. La résilience est un sentiment guerrier qui nous permet de tous nous relever pour aller au combat"

Les échanges ont été riches et de qualité et la journée aura été riche en émotions.

Sur le fond, les éléments saillants à retenir :

Les outils de de la loi 2002-2 sont importants et depuis 20 ans les lignes ont bougé quant au développement de la participation et du pouvoir d'agir des personnes.

Mais ils ne suffisent pas à garantir le droit des personnes concernées. Il faut être vigilant à ce que les instances de participation soient véritablement des lieux de concertation au risque, sinon, d'une instrumentalisation de ces espaces.

Il nous faut donc passer de l'engagement à l'action, ce qui signifie : travailler ensemble, porter des messages communs et ne pas se laisser phagocyter par les pouvoirs public. Il en va de notre responsabilité.

le pouvoir d'agir de toutes et de tous est un élément déterminant du projet de société défendu par l'Uriopss Île-de-France et l'ensemble du réseau Uniopss - Uriopss.

Nous allons continuer à y travailler ensemble et nous renforcer dans notre rôle de corps intermédiaire.



LE VILLAGE RÉSEAU

AU COEUR DE LA JOURNÉE
DE RENTRÉE SOCIALE



LES EXPOSANTS

DES ADHÉRENTS CANDIDATS A L'APPEL À POSTERS

Les posters candidats étaient exposés sur le village réseau. Certains des adhérents porteurs de projet, professionnels et personnes accompagnées, étaient présents sur un stand pour échanger avec les participants.



L'OEUVRE FALRET



L'ASSOCIATION VIVRE



L'AGESTL

LES EXPOSANTS

L'URIOPSS ILE-DE-FRANCE



LA LIBRAIRIE FOLIE D'ENCRE



LES EXPOSANTS

MEMBRES DU CLUB DES PARTENAIRES

Le Club des partenaires est un acteur à part entière de la Journée de rentrée sociale. Tous les partenaires sont parties prenantes de cet événement et la plupart sont exposants



23 juin
Cabinet d'architecture



ADERE Île-de-France
Centrale de mutualisation et négociation des achats



Bureo by ADMI
Agence de Maintenance Informatique,
Entreprise de Services du Numérique (ESN)



Endrix
Cabinet d'expertise comptable, audit et conseil



Arkéa Banque entreprises et institutionnels
Pôle dédié aux associations gestionnaires



La Banque postale
Pôle dédié aux associations gestionnaires



Sham
Mutuelle spécialisée dans l'accompagnement
des établissements des secteurs sanitaires et
médico-social



Picard Avocats
Cabinet d'avocat spécialisé en droit social



Teranga software
Éditeur de logiciel dans le secteur médico-
social



Société générale
Banque – pôle dédié aux associations



Synerdihp
Organisme proposant des solutions de
transports adaptés aux personnes en situation
de handicap



Bulle d'R
Agence événementielle



Cegi - Alfa
Éditeur de logiciels. Prestataire informatique
spécialisé dans les secteurs sanitaire, social et
médico-social



Crédit coopératif
Banque - organismes d'intérêt général



EIG
Éditeur de logiciels dédiés aux associations des
secteurs sanitaire, social et médico-social



Fidal Cabinet d'avocat
Pôle de compétences dédié à l'économie sociale et
solidaire



LC conseil
Cabinet d'avocats spécialisé dans les secteurs de la
santé et du médico-social



Orcom
Cabinet d'expertise comptable, audit et conseil
Pôle dédié aux secteurs social et médico-social



Partium
Cabinet de recrutement spécialisé dans le secteur
de l'ESS



Seban & Associés Cabinet d'avocat
Pôle dédié aux secteurs sanitaire, social et
médicosocial



Odyce Nexia
Cabinet d'expertise comptable, audit et conseil
Pôle dédié aux secteurs social et médico-social



Wood's
Spécialiste de la qualité de l'air intérieur

URIOPSS



Ile-de-France

RDV POUR NOTRE PROCHAINE JOURNÉE DE RENTRÉE SOCIALE LUNDI 9 OCTOBRE 2023

URIOPSS ÎLE-DE-FRANCE
16 RUE DES TERRES AU CURÉ
75013 PARIS
TÉL. 01 44 93 27 00
WWW.URIOPSS-IDF.FR

